

Compte rendu de la réunion du Conseil Syndical du 7 avril 2009

Présents : H.André, N. Dosme, S.Gout (Président)I. Harlé (Syndic), F. Hermel, S. Hoflack, Y.Morvan et O. Warnery

Absents excusés: E. Dacquay, H. Dos Santos,

Nouvelles de la dernière réunion de révision du Règlement de Copropriété (4 avril)

A cette dernière réunion de travail la relecture totale de révision a été terminée. Restent à réaliser :

- la lecture par chacun des membres du Conseil Syndical non membres de la Commission Règlement.
- demander à l'ARC (Association des Responsables de Copropriété) les sources des ajouts dits « légaux » (Isabelle Harlé)
- demander à la CSPC (Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires) une étude critique des ajouts imposés par l'ARC (Nicolas Dosme)
- la relecture orthographique (Edwige Dacquay)
- la vérification de la numérotation des différents articles et de leur citation, l'entrée des modifications (Nicolas Dosme)

Le nouveau Règlement de Copropriété sera alors prêt pour être soumis au vote de l'Assemblée Générale du 12 juin 2009, sous des modalités qui restent à préciser.

Compte-rendu de la visite d'Isabelle Harlé à la comptable (Société FRABAT)

Les comptes 2008 ont pu être clôturés, avec un positif de 3 500€ dû au fait que la maintenance des bouches à incendie par la municipalité d'Orsay a pris effet rétroactivement depuis décembre 2007. Cette somme viendra en déduction de l'appel de fonds de juillet 2009.

Le 20 mai Hugues André et Françoise Malbec iront au cabinet FRABAT pour contrôler les comptes 2008, en tant que copropriétaires, d'une part, et pour être, d'autre part, capables pendant l'AG d'expliquer aux copropriétaires les termes et rubriques comptables qui ne seraient pas directement compréhensibles. Nous les remercions.

Point sur les travaux de ravalement de l'immeuble

L'appel pour le deuxième acompte a été envoyé aux copropriétaires de l'immeuble et les travaux commencent le 14 avril par l'installation des échafaudage (3 jours) puis le 20 avril par le décapage de la première façade.

Permis de construire et SHON (suite)

Mr Guyonvarh a annoncé au Conseil Syndical l'acceptation du permis de fermeture de son porche, après avoir soumis à la municipalité les valeurs de COS et SHON qui lui avaient été fournies par Isabelle Harlé. Toutes nos félicitations !

Bois Persan info N°8

Le numéro d'avril a été soumis à la relecture du Conseil Syndical, et distribué dans les boîtes à lettres la semaine suivante

Malgré les interventions répétées de la société chargée de l'entretien, **le lampadaire du 31 allée de Persépolis** continue à fonctionner de manière aléatoire, ce qui

perturbe les riverains proches. Ce dysfonctionnement pourrait être dû à une défaillance du condensateur de l'ampoule, qui va donc être changé (coût de l'opération: environ 500€).

Prochaines réunions du Conseil Syndical
mardi 5 mai